Syndicat Force Ouvrière FINANCES
Section locale FO FINANCES62
DDFiP du Pas de Calais 62000 ARRAS
**********
☎ : 06.04.40.51.41
@ : fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr
Site web : www.fo-dgfip-sd.fr/062/

" Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu " Bertolt Brecht

# CDAS du 18 octobre 2019

## *Déclaration liminaire*

Monsieur le Président,

Les mois se suivent et se ressemblent. Les conflits depuis maintenant plus d'un an au coeur de la DGFIP sont révélateurs d'un profond malaise dans les services des ministères économiques et financiers.

Les résultats de la grève du 16 septembre 2019, pour laquelle 38% des agents de la DDFIP du Pas-de-Calais se sont encore rassemblés témoignent d'un « ras-le-bol » généralisé. Depuis le printemps, les agents restent mobilisés et manifestent inlassablement leurs vives inquiétudes quant à leur avenir professionnel et personnel. Les réformes ministérielles en cours et à venir ont, et vont encore, avoir des conséquences désastreuses pour la vie professionnelle et familiale des agents, qui les subissent de plein fouet et sont aujourd'hui épuisés et plus anxieux que jamais.

S'agissant du fonctionnement du réseau des délégations ministérielles, et alors que la charge de travail augmente au sein de ces services, le nombre de poste d'assistant de délégation continue de baisser : 103 en 2016, 94 en 2017, 85 en 2018.

Cette politique est dénoncée par **FO Finances 62** depuis plusieurs années, ne permettant plus aux délégations départementales de fonctionner dans de bonnes conditions. Aussi, la suppression envisagée de déléguées dans certains départements est inacceptable pour **FO Finances 62**. Quid du département du Pas-de-Calais ? L'équipe de délégation sera-t-elle maintenue ?

Rappelons qu'il est essentiel que nous ne pouvons maintenir une action sociale efficace et qualitative sans pérenniser le réseau de délégations départementales. Il devient urgent d'arrêter les suppressions d'emplois des assistants de délégation.

Tout cela, M. le Président, n'est que la conséquence de la politique de la direction générale, qui impose des suppressions d'emplois insoutenables, ainsi que des regroupements et fermetures de services à tour de bras. Et il n'est pas difficile de deviner que le nouveau réseau de proximité ne va pas mettre fin à cette tendance.

Par ailleurs, **FO Finances 62** tient à faire remarquer que la correspondante sociale, rattachée au service SRHD, constitue un relais essentiel de la déléguée mais qu'il lui est parfois difficile de faire face aux pics d'activité compte tenu de la complexité et la technicité des dossiers traités.

Est-il encore besoin de rappeler que le pouvoir d'achat des actifs et des retraités des ministères économiques et financiers pâtit, comme pour une grande majorité de la population, de la politique d'austérité imposée par le gouvernement ?

Dans ce sinistre contexte, les besoins de soutien et d'aides sont particulièrement importants et nécessitent un renforcement des moyens budgétaires de l'action sociale ministérielle. Au cours du CNAS du 4 juillet 2019, la Secrétaire Générale par intérim a annoncé le maintien des crédits d'action sociale pour 2020. Elle a également indiqué que la mise en réserve de 5 % sur le budget 2019 sera levée en partie en fonction des besoins exprimés.

Pour notre département, les 5 % de réserve représentent 4 724€ qui seraient essentiels de récupérer pour abonder les actions au profit des agents.

Par ailleurs, une enquête sur les attentes et les besoins des agents a été lancée le 9 mai dernier afin d'améliorer les prestations de l'action sociale. Près de 20 000 agents se sont exprimés et ont répondu à la totalité du questionnaire. L'exploitation des résultats est en cours mais seront sans surprise : les agents souhaitent surtout garder une action sociale de qualité répondant à leurs attentes et leurs besoins.

Abordons l'arlésienne du département : le médecin de prévention qui a quitté ses fonctions au début de l'année et qui n'a toujours pas été remplacé. **FO Finances 62** attend désespérément une prise de position du Secrétariat Général quant à l'arrivée éventuelle d'un deuxième médecin. Rappelons que le département compte plus de 2000 agents, et notamment des centaines d'agents des douanes qui restent encore à ce jour sans médecin de prévention ! Cette situation est totalement inacceptable ! Qu'en est-il réellement aujourd'hui ?

Pour finir, Monsieur le Président, nous tenions à remercier le responsable / correspondant régional CHORUS, M. Michel DESRUMEAUX, pour son travail et son souci constant de la rigueur financière et budgétaire. Nous souhaitons une bonne installation à M. MALDEREZ dans ses nouvelles fonctions. Cependant, nous déplorons son absence ce jour et aurions souhaité qu'il participe à cette instance et ainsi faire connaissance avec les membres du comité du Pas-de-Calais et découvrir le contexte départemental.

**FO Finances 62** réaffirme son attachement à une action sociale de qualité, de haut niveau et qui réponde aux attentes de tous les agents.

**FO Finances 62** réaffirme également sa volonté de garantir l'action sociale comme une priorité des politiques ministérielles.

**Les représentants FO FINANCES 62**

**Titulaires :** Yannig BOURGAIN, Sophie CLETON, Anne-Catherine EGUILLON
**Suppléants :** Valérie CADET, Clément HANQUEZ, Gautier LEDOUX